



Info Sciez-sur-Léman

Février 2018

SOMMAIRE

Page 2

- Modernisation du stade de foot
- Environnement
- Pour un village propre

Page 3

- Vœux du Maire
- Inscriptions scolaires
- Education canine

Page 4

- L'agenda du mois



EDITO

Rythmes scolaires à la rentrée 2018



Les changements attendus par les enfants, leurs familles et les enseignants seront effectifs en septembre 2018.

Suite à un sondage élaboré par les membres de la commission scolaire du SISAM, les résultats sont flagrants et démontrent une volonté générale du retour à la semaine de

4 jours avec le mercredi libéré et la fin des temps d'activités périscolaires (TAP).

Même si bon nombre de familles ont un avis favorable sur ce temps périscolaire, il n'en reste pas moins que plus des $\frac{3}{4}$ estiment que les 5 matinées successives ne sont pas favorables aux apprentissages. Elles demandent donc un retour aux 4 jours de classe avec la pause du mercredi. Les raisons les plus souvent exprimées, tant par les familles que par les enseignants, étant :

- la fatigue plus importante des enfants et en particulier des petits de maternelle,
- le besoin de régularité pour mieux se repérer dans le temps,
- le besoin d'une coupure en milieu de semaine.

Comme annoncé, sur le flash-info d'août 2017, les conseils d'école et le conseil syndical du SISAM ont délibéré et validé la décision le 05 décembre 2017 pour une mise en œuvre en septembre 2018.

Les six prochains mois vont être consacrés à préparer un nouveau projet de mise en place des activités qui seront proposées les mercredis par le Foyer Culturel et les associations éducatives et culturelles de Sciez.

Ce qu'il faut savoir : il n'y a plus d'aide de l'Etat pour financer les activités qui seront donc extra scolaires et à la charge complète des familles.

Le transport scolaire, toujours organisé par la commune, suivra ces changements et reprendra ses circuits sur 4 jours matin et soir.

Le Foyer Culturel reste en charge des inscriptions au restaurant scolaire, des accueils ALAE matin et soir et mercredi et du transport scolaire.

Odile Longuet
Adjointe aux Affaires Scolaires

**Réunion publique vendredi 2 février à 20h00 au
CAS : coopération décentralisée**

Equipements Sportifs Mise aux normes et modernisation du stade de football

Le conseil municipal a récemment validé la réalisation de travaux sur le terrain de football honneur de la commune. Ces travaux font suite à différentes remarques des instances départementale et régionale de la Fédération française de football qui ont souligné à plusieurs reprises le non respect des règles définies par leur cahier des charges et le manque de sécurité pour les 245 licenciés du

club qui utilisent ces infrastructures, notamment le non-respect de la longueur du terrain et des distances par rapport aux mains courantes séparant les joueurs du public. Une dérogation avait été accordée au club ces dernières années dans l'attente d'une mise aux normes.

Ces travaux, préparés en étroite collaboration avec les dirigeants de l'Eveil Sportif de Sciez, vont être réalisés ce printemps.

Les employés communaux ont retiré les barrières, buts, bancs de touche et filets en janvier, et les travaux de terrassement vont

suivre au début de ce mois de février. Les travaux de drainage, reprofilage, installation d'un système d'arrosage automatique et plantation démarrent fin février. Un système de tonte robotisée va également être mis en place. Le montant total s'élève à 189 395€ HT, subventionnés à hauteur de 100 000€ par le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En parallèle, divers aménagements au niveau des vestiaires vont être réalisés, en grande partie par les employés communaux, afin d'améliorer l'accueil des nombreux enfants qui utilisent les locaux tout au long de l'année.

Jeunes Une bourse « voyage » attribuée par Thonon Agglo

La destination est, en priorité, un pays

membre de l'Union Européenne. Il s'agit d'un projet d'études, un stage, une formation, un job, un séjour linguistique ou un séjour à caractère humanitaire ou solidaire. Sont financés : séjours touristiques ou de loisirs et stages d'étude obligatoires à l'étranger: le séjour est d'une durée minimum de 21 jours et maximum un an. Le projet doit être initié en 2018.

Le candidat doit avoir entre 16 et 25 ans, être lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi, être domicilié ou interne dans une des 25 communes de Thonon Agglomération.

Renseignements : Bureau Information Jeunesse 8, avenue Saint-François-de-Sales Thonon Tél. : 04 50 26 22 23

bij@thononagglo.fr

Environnement Sciez et Thonon Agglo ensemble vers le « zéro pesticide »

La commune de Sciez vient de signer la Charte régionale pour l'entretien des espaces publics proposée par Thonon Agglo. La charte est un outil d'appui technique aux collectivités pour un changement des pratiques d'entretien des espaces verts et de la voirie.

Thonon Agglo accompagne les communes signataires dans le franchissement des étapes pour l'atteinte d'un « zéro pesticide », notamment pour les aspects administratifs et la communication auprès des habitants. La loi de transition énergétique votée en juillet 2015 a fixé l'échéance pour la



suppression de l'usage et détention des pesticides au sein des collectivités au 1er janvier 2017.

Elle interdit aux personnes publiques -État, collectivités, établissements publics- d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

Pour un village propre ! Adoptons une attitude citoyenne



Il y a un an la commune a fait installer des containers de récupération -papier, verre, emballages- dans de nombreux endroits de son territoire, mesure prise pour le bien-vivre de tous les habitants. Sciez dispose en complément d'une déchetterie des plus modernes, Chemin de l'Effly, qu'il convient d'utiliser. Elle est ouverte toute la semaine de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00 sauf le mardi et le

dimanche.

Ce dispositif doit nous permettre de préserver un environnement agréable et propre. Mais cela ne peut se faire qu'avec la conscience de chacun et la bonne volonté de tous.



La déchetterie, réservée à de nombreuses catégories de déchets, est située à proximité immédiate d'une aire spéciale pour le dépôt des déchets ménagers.

Cérémonie des Vœux du Maire

Convivialité, dynamisme, optimisme

Beaucoup de monde à la cérémonie des Vœux du Maire, Jean-Luc Bidal, entouré de l'équipe municipale pour un moment de convivialité et d'échange, agrémenté par le sourire de Miss Sciez... Une rétrospective imagée des événements 2017 témoigne du dynamisme de la vie communale.

L'avenir se présente à travers un nombre conséquent de dossiers qui tranche avec le désengagement financier de l'Etat. Moins d'argent, n'anéantit pas la vitalité. L'Agglo naissante laisse présager des « perspectives constructives ». Son 1er Vice-Président, Jean Denais, souligne « la place centrale de Sciez, commune à enjeux, » et se réjouit de constater que l'Agglo a « déjà mobilisé une enveloppe conséquente pour aménager la base nautique » dont les travaux débuteront au second semestre 2018. Jean-Luc Bidal évoque chantiers et projets, souhaite « l'union du Foyer Culturel avec Bas-Chablais Jeunes, mentionne « le PLU, réalisé en s'accommodant des contraintes et contradictions de l'Etat », s'inquiète de la disparition de la taxe d'habitation, ressource importante, interpelle sur la nécessité de construire la jonction routière Machilly-Thonon, et rappelle le rassemblement de soutien au projet, prévu le 1er mars. La sécurité continuera d'être renforcée par un recours à la vidéo-protection. Les liens établis avec les collectivités extérieures sont un autre sujet de



Une cérémonie très suivie

satisfaction. « Communion de cœur avec la jumelle Wasselonne », liens noués avec Irkoutsk la Sibérienne et ses pêcheurs du lac Baïkal, bilan positif pour la coopération engagée avec la Grande Ile : « elle a permis de donner un avenir à des centaines d'enfants ». Une soirée publique sur l'action à Madagascar aura lieu le 2 février au CAS. Sciez a réussi à maintenir la spécificité de ses transports scolaires et renforce ses services : dès ce printemps, la Mairie proposera un point de délivrance des cartes d'identités et des passeports.



Le Capitaine Hubert Démolis a été mis à l'honneur pour 30 années au service du SDIS.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2018/2019

Les inscriptions se font à la Mairie de Sciez au Service population. Pour la rentrée 2018, elles débuteront le lundi 26 février. Pour inscrire l'enfant, les parents doivent se présenter munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Seront inscrits pour 2018/2019 les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants. L'inscription effectuée, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès des chefs d'établissement de l'école des Crêts ou de l'école des Buclines.

Les demandes de dérogation seront étudiées en mai.

Les inscriptions au restaurant scolaire, au ramassage scolaire, à la garderie se font auprès du Foyer Culturel de Sciez. Tél: 04 50 72 70 47 à partir de mai.

Sports

Un week-end jujitsu convivial

La section jujitsu du Foyer culturel organise samedi 3 Février un stage régional et le lendemain le Kagami Biraki fédéral de l'ETAJ, cérémonie des vœux dans la tradition des guerriers japonais.

Un moment convivial autour du tatami et un rappel que le jujitsu est non seulement un sport individuel mais aussi une philosophie de vie qui perpétue l'engagement collectif.

Santé et respect d'autrui Donnez à votre chien l'éducation qu'il mérite

Chaque année, les chiens génèrent des tonnes d'excréments lors de leurs promenades. Ces crottes constituent une véritable nuisance dans une ville de 6 000 habitants. Outre l'atteinte à notre environnement et aux chaussures des passants, ces déjections peuvent contenir des



parasites transmissibles à l'être humain et sont néfastes pour la santé. Les zoonoses transmises par le chien atteignent en priorité les enfants et les personnes âgées dont le système immunitaire est plus faible. La gestion du ramassage des crottes est onéreuse pour la commune et particulièrement désagréable pour les employés chargés de cette tâche. L'éducation des couples maîtres-chiens est une nécessité. Le maître doit inculquer des notions de propreté au chien pour l'amener à utiliser les caniveaux. Il a aussi obligation de ramasser les déjections dans un sac à jeter dans une poubelle. Des sacs « ramasse-crottes » sont disponibles dans le commerce

et certains points de la commune sont équipés de distributeurs.

En cas de non respect de ces règles, une verbalisation est prévue par le Règlement Sanitaire départemental.



Sécurité

Vous devez élaguer vos haies

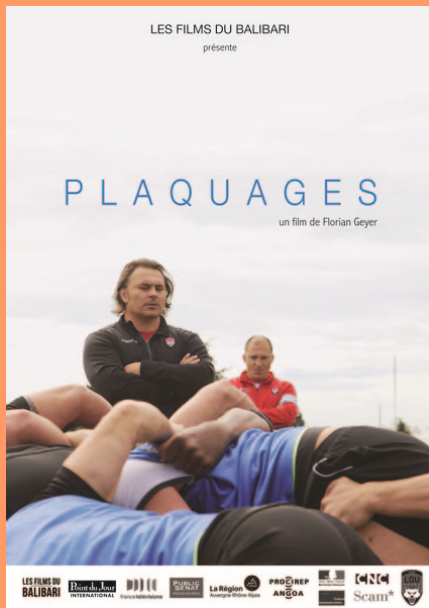
Aucune haie ne doit constituer une gêne et encore moins un risque pour la population. Ainsi, toute personne dont la propriété borde une route doit réaliser les élagages nécessaires à la sécurité du public.

La responsabilité d'un riverain est engagée en cas d'accident, quand les piétons ne sont plus en sécurité sur les bandes qui bordent les routes communales. Le Maire, après mise en demeure, peut procéder à l'exécution forcée

des travaux pour garantir la sûreté et la commodité du passage, et punir de contravention ceux qui auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

Vendredi 02 février
Réunion publique
 20h: CAS
 Coopération décentralisée
 Vohindav - Madagascar
 Présentation de l'action solidaire

Vendredi 02 février
Cinétoile - Foyer culturel
 20h30: Théâtre du Guidou
 « Plaquage » en présence du réalisateur
 Florian Geyer



Vendredi 09 février
Cinétoile - Foyer culturel
 20h30: Théâtre du Guidou
 « Cœur purs » réalisé par
 Roberto De Paolis



Judi 15 février
Cinétoile - Foyer culturel
 10h: CAS
 « Mr Chat et les shammies » réalisé par
 Edmunds Jansons



Mercredi 21 février
Cinétoile - Foyer culturel
 14h: CAS
 « L'école buissonnière » réalisé par
 Nicolas Vanier



« Info Sciez » - Mairie de Sciez
 Courriels : com@ville-sciez.fr
ville-de-sciez.com

Judi 22 février
Cinétoile - Foyer culturel
 14h: CAS
 « Ferdinand »



Dimanche 25 février
Concert
 18h: Château de Coudrée
 Yuri Shishkin présenté par l'association
 « Les Amis de l'accordéon »

Château de Coudrée
 HÔTEL RESTAURANT

Concert

L'association des Amis de l'accordéon présente
Dimanche 25 février 2018 à 18h



Yury SHISHKIN

Quand l'accordéon se conjugue avec l'âme russe



Pré-vente 12€ - sur place 15€
 Réservation : 04 50 72 62 33

Domaine de Coudrée 1
 F-74140 Sciez-sur-Léman
www.chateau-hotel-coudree.com

Dimanche 25 février
Repas dansant
 12h: CAS, organisé par l'Union
 Thononaise des Combattants d'AFN
 Rens. : 04-50-72-62-51